

# Enseignants et élus mobilisés pour pérenniser le lycée Arcisse de Caumont

« Déséquilibre d'affectations en Seconde entre les deux lycées bayeusains, déséquilibre en termes de compétences, des élèves en difficulté surreprésentés... », les représentants des personnels enseignants du lycée Arcisse de Caumont et les élus montent au créneau et interpellent Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Caen.

Ils souhaitent la mise en place d'une carte scolaire pour, entre autres, pérenniser les enseignements de spécialité de première générale. La demande de carte scolaire est motivée par : « **le constat durable d'un fort déséquilibre d'affectations en Seconde entre les deux lycées publics de Bayeux mais aussi d'un déséquilibre en termes de compétences, les élèves en difficulté étant surreprésentés au sein de notre lycée** », gronde Stéphane Leroyer, représentant du personnel enseignant d'Arcisse de Caumont.

Il estime avec ses collègues que « **la mixité sociale indispensable à la réussite de tous les élèves n'existe pas dans nos lycées publics bayeusains. Le principe d'égalité des chances, que notre République et notre Ministre répètent à l'envi, ne s'applique donc pas pour nos élèves** »

De plus, ces difficultés en termes d'effectifs et de compétences à l'entrée en Seconde ne permettent pas au lycée Arcisse de Caumont d'avoir « **un vivier suffisant pour pérenniser les enseignements de spécialité de première générale** ».

Les personnels enseignants sont mobilisés depuis dix mois afin d'obtenir la mise en place d'une carte scolaire. Une mobilisation restée veine à ce jour. « **Madame la Rectrice a informé la proviseure de notre lycée de son refus, sans motif, de notre demande** ».

Cette mobilisation est soutenue par les élus locaux : les présidents de Bayeux Intercom, Isigny-Omaha Intercom et Seullès Terre et Mer mais aussi par le député Bertrand Bouyx et le président du Département Jean-Léonce Dupont. Des signatures de « poids lourds » de l'échiquier politique local. Tous accompagnent ce mouvement qu'ils jugent « **pertinent** ».

Patrick Gomont, maire de Bayeux, est également à l'origine d'un courrier commun un peu « **musclé** » envoyé à la rectrice début novembre. « **Une démarche collective restée, à ce jour, sans réponse** », confirme-t-on du côté de la municipalité.

« Ce déficit de mixité nuit à la réussite des plus fragiles »

« Cette absence de sectorisation pénalise fortement le lycée Arcisse de Caumont par rapport au lycée Alain Chartier et contribue à creuser un fossé grandissant entre les deux lycées publics de la ville centre du Bessin. Ces enseignants ne comprennent pas le refus du Rectorat et surtout l'absence d'argumentaire, alors même que ce constat a été partagé à deux reprises par vos services lors de réunions au Rectorat », ont écrit les élus signataires.

Attachés à la mixité sociale, à l'égalité des chances, ils n'acceptent pas « **de laisser cette situation perdurer et de voir un lycée aussi important pour tout l'Ouest du Calvados décliner dangereusement** ».

Et d'argumenter : « **Le déséquilibre s'est renforcé lors de la dernière rentrée avec une perte de 35 élèves à Arcisse alors que Chartier maintenait ses effectifs** ».

À titre d'exemple, sur 260 élèves bayeusains de 3<sup>e</sup> à la rentrée 2018 (issus des deux collèges Letot et Chartier), le lycée Arcisse de Caumont n'en accueillait que 39 en 2<sup>nd</sup>e.

Les données mettent en évidence « **une absence d'hétérogénéité sociale** » dans cet établissement. Les professions et catégories sociales défavorisées y sont surreprésentées et ce déficit de mixité « **nuit très clairement à la réussite des élèves les plus fragiles** ».

Voilà pourquoi les élus soutiennent le mouvement et sollicitent la mise en place, pour la rentrée 2021, d'une carte scolaire sur le territoire de Bayeux (à l'identique de ce qui existe pour les deux collèges), d'une part et à moyen terme d'une sectorisation sur tout le bassin de recrutement du Bessin.



Les représentants des personnels enseignants du lycée Arcisse de Caumont et les élus montent au créneau et interpellent Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Caen.

